

**AFRICAN UNION**

**الاتحاد الأفريقي**



**UNION AFRICAINE**

**UNIÃO AFRICANA**

---

**Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Tel: +251-115517700  
Fax: +251-115517844  
Website: [www.au.int](http://www.au.int)**

---

**56<sup>th</sup> Session of the United Nations Commission on Population and  
Development**

**Intervention**

**de**

**S.E Ambassadeur Minata Samaté Cessouma  
Commissaire, à la Santé, aux Affaires Humanitaires et au  
Développement Social de l'Union Africaine**

**New York, USA, 12 April 2023**

**Monsieur le Président ;**

**Mesdames et Messieurs.**

C'est un honneur pour moi de prendre la parole, au nom de la Commission de l'Union africaine, à la 56<sup>ème</sup> session de la Commission des Nations unies sur la population et le développement, sous le thème "Population, éducation et développement durable".

L'Union africaine souscrit à la déclaration de Cuba, au nom du Groupe des 77 et la Chine.

L'Afrique est un continent très jeune avec plus de 50 pour cent de sa population âgée de moins de 25 ans.

C'est en cela que les nouveaux défis relatifs , à la population, l'éducation et le développement durable nous interpellent tous. Ces défis sont, entre autres, le taux élevé de la morbidité et de la mortalité maternelle et infantile, les maladies, la violence basée sur le genre et autres pratiques néfastes à l'égard des femmes et des filles, le mariage des enfants, les conflits et les attaques terroristes, les impacts négatifs de la COVID 19 particulièrement sur les filles et les femmes, le changement climatique et ses effets sur l'environnement, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et particulièrement pour les populations les plus vulnérables et marginalisées.

Les États membres de l'Union africaine ont pris des engagements pour relever ces défis eu égard à leurs impacts sur la paix, la sécurité humaine, la santé, l'éducation, l'autonomisation des femmes et des filles et le développement socio-économique du continent.

L'Union Africaine a élaboré plusieurs politiques et programmes de développement de la jeunesse afin que le continent tire profit de son dividende démographique dont la Charte africaine de la jeunesse, le Plan d'action de la Décennie de la jeunesse et la Décision de Malabo sur l'autonomisation des jeunes.

**Distingués participants ;**

La présente session de la CIPD est donc une occasion pour accélérer les engagements pris dans le cadre de la Déclaration d'Addis-Abeba sur la population et le développement en Afrique après 2014.

Il ne fait aucun doute que les questions de population doivent être considérées comme prioritaires.

Je saisis cette occasion pour lancer un appel pour un financement durable de l'éducation et des politiques éducatives inclusives, avec un accent sur l'éducation des filles, la réintégration et le maintien des adolescentes, celles enceintes et des jeunes mères dans les écoles, les enfants et les jeunes des familles les plus démunis, ceux des zones rurales, en situation de déplacement forcé, vivant avec des handicaps, non scolarisés et déscolarisés.

Dans un monde marqué par une digitalisation croissante, il convient de travailler à l'inclusion du genre dans le numérique afin de réduire les inégalités des sexes et promouvoir une éducation de qualité pour toutes et tous.

### **Mesdames et Messieurs ;**

L'Union africaine procédera à une évaluation de la Déclaration d'Addis-Abeba sur la population et le développement, dix ans après son adoption, en collaboration avec la CEA et le FNUAP. Un rapport sera soumis à la 5<sup>ème</sup> session ministérielle du Comité Technique Spécialisé de l'Union africaine sur ces questions en 2024 pour approbation. Les recommandations qui en seront issues feront partie de la contribution de l'Afrique à l'évaluation de la mise en œuvre du programme d'action de la CIPD+30, en 2024.

En conclusion, l'Union africaine reste déterminée à travailler avec les parties prenantes concernées pour la réalisation des aspirations 1 de l'agenda 2063 pour une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable, le capital humain et l'aspiration 6 pour une Afrique dont le développement est axé sur les populations, notamment les femmes et les jeunes. Cela est en phase avec l'objectif de développement N<sup>o</sup> 4 (ODD 4) sur l'éducation de qualité de l'agenda 2030.

C'est d'ailleurs dans cette dynamique que la Conférence de l'Union africaine en février dernier a retenu l'éducation comme thème de l'année 2024.

Les efforts doivent donc être intensifiés pour ne laisser personne derrière.

Je vous remercie.